

Assemblée Générale

Vendredi 22 juin 2018 à Ciney

« Animaux domestiques, animaux sauvages :
cohabitation à risque ? »

9h15 Enregistrement des présences

9h45 PARTIE STATUTAIRE

1. **Modification des statuts**
 - Organisation du Comité de Direction
 - Elections des commissaires par courrier
2. **Elections**
 - Nouvel Administrateur & nouveaux délégués
 - Mandat du Réviseur
3. **Comptes 2017**
 - Présentation du bilan et du compte de résultats
 - Rapport du Réviseur aux comptes
 - Approbation des comptes et décharge aux Administrateurs et au Réviseur
 - Mandat du Réviseur
4. **Budget 2018**
 - Présentation
 - Approbation

11h00 PARTIE ACADÉMIQUE

1. **Discours du Président Jean Detiffe**
2. **Bilan des activités 2017**
3. **Animaux domestiques, animaux sauvages, cohabitation à risque ?**
 - Le Docteur **Céline RICHOMME**, Anses, Laboratoire de la rage et de la faune sauvage de Nancy, abordera la gestion sanitaire française de l'interface bovins/faune sauvage.
 - Monsieur **Alain LICOPPE**, Attaché SPW, Département de l'Etude du milieu naturel et agricole, dressera un état des lieux des densités de gibier en Wallonie.
 - Le Professeur **Annick LINDEN**, Service Faune Sauvage, FMV, ULg, présentera la situation épidémiologique de la Wallonie (problématique Wildlive).

Ces exposés seront suivis d'un temps de questions-réponses.
4. **Intervention du Ministre René Collin**
5. **Intervention du Ministre Denis Ducarme**

13h20 BUFFET CONVIVIAL

Peste porcine africaine: vitesse de croisière inquiétante ...

Sévissant chez les porcs domestiques et les sangliers depuis plusieurs années en Europe, notamment en Sardaigne et certains pays d'Europe de l'Est, la peste porcine africaine (PPA) s'est propagée ces derniers mois plus rapidement et davantage à l'ouest, touchant des pays jusque-là indemnes, Roumanie et Hongrie notamment.



Qualifiée « africaine », la peste porcine est ainsi nommée car endémique dans le milieu naturel en Afrique subsaharienne, l'infection impliquant les tiques « molles » et les phacochères, entre autres.

Le virus de la PPA défie les mesures de lutte pourtant mises en place, progression expliquée par deux facteurs. **Les suidés domestiques et sauvages sont particulièrement sensibles** à cette maladie virale **hautement contagieuse**. A l'instar de la peste porcine classique, c'est une maladie dite « rouge », compte tenu de la présence de lésions hémorragiques. Ces deux maladies sont similaires à bien des égards, bien que les agents soient différents.

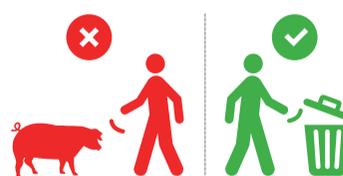
Par ailleurs, le **virus est extrêmement résistant** et persiste à l'état infectieux durant des mois, entre autres dans la viande crue, salée, séchée ou congelée.

« Tous les moyens sont bons... »

Non seulement résistant, le virus bénéficie, pour se transmettre à l'animal, d'un laissez-passer étendu... *contact direct* suite à l'introduction d'animaux infectés en provenance d'autres exploitations ou avec des sangliers dans les exploitations à libre parcours, *via le placenta*, les porcelets ainsi contaminés restant porteurs et excréteurs du virus plusieurs mois après la naissance, *transport par aérosol* à très courte distance, ou encore par l'*intermédiaire de personnes, d'équipements ou de véhicules contaminés*... et enfin « last but not least », le *sang* est très infectieux, par ingestion lors de distribution aux porcs de déchets alimentaires contaminés insuffisamment chauffés (risque d'importations illégales de produits à base de viande par des voyageurs). Enfin, comme dit plus haut, certaines tiques infectées sont d'autres véhicules possibles mais, jusqu'à présent heureusement, non présentes en Belgique.

Les cochons ne sont pas des poubelles !

Le plus grand risque actuel d'introduction du virus semble être lié aux activités humaines, en particulier la **distribution d'aliments contaminés** à base de porc ou de sanglier, rendus accessibles aux animaux sauvages ou d'élevage... mais n'oublions pas les transports de suidés et les activités de chasse dans des pays touchés par la maladie.



« Saigné » par un virus...

La maladie se manifeste sous plusieurs formes selon l'intensité et la virulence de la souche virale. Autant l'on pourra observer : hémorragies sous-

cutanées caractéristiques, forte fièvre (40,5° à 42°C), perte d'appétit, faiblesse, jaunisse, diarrhée, le tout rapidement conclu par la mort (1 à 3 semaines) touchant jusqu'à 100% des animaux, autant le tableau clinique pourra évoluer insidieusement, discrètement, sur plusieurs mois...

Dès lors, le diagnostic clinique de la maladie est parfois très difficile, surtout au début de l'infection et votre vétérinaire devra départager de nombreuses affections virales (peste porcine classique, maladie d'Aujeszky, syndrome dysgénésique et respiratoire du porc,...), bactériennes (rouget, salmonellose, autres septiciémies), parasitaires ou encore nutritionnelles.

In fine, seul le diagnostic de laboratoire pourra confirmer ou infirmer une suspicion.

Ni traitement, ni vaccin... Un seul réflexe: en cas de doute ou de suspicion, prenez contact de suite avec votre vétérinaire !

Plus d'informations et photos de la maladie sur:

<http://www.afsca.be/santeanimale/pesteporcineafricaine/>

http://asf-referencelab.info/asf/images/files/video/PICTURES_CLINICAL_SIGNS_LESIONS.pdf

Connaître le niveau d'antibiorésistance de votre exploitation est désormais possible !

Une arme de plus dans la lutte contre l'antibiorésistance

Dans le cadre de sa mission d'information et de la lutte contre l'antibiorésistance, l'ARSIA vous présente la fiche « Antibio », nouvel outil rendant possible et comparable une évaluation personnalisée des résistances aux germes présents en exploitation et des traitements antibiotiques.

Disponible dès à présent, sur CERISE, la fiche « Antibio » synthétise l'antibiorésistance des germes observés dans votre exploitation et vous permet de la situer par rapport à la situation globale wallonne. Les valeurs indiquées reposent sur les résultats engrangés sur les 12 derniers mois et la mise à jour, comme la fiche SPOT, est trimestrielle.

Vous y trouverez :

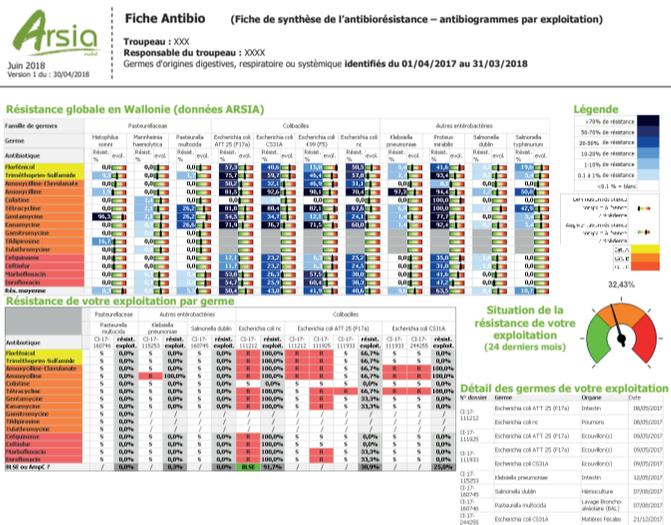
1 En Wallonie, la résistance globale aux antibiotiques des germes les plus 'actifs' dans nos élevages, estimée à partir des analyses réalisées à l'ARSIA. Le classement par molécules antibiotiques est présenté selon le code AM-CRA. Une « jauge » par germe et par molécule est également présente pour indiquer l'évolution de la résistance sur les 24 derniers mois. Enfin, le tableau indique la résistance moyenne du germe par rapport à l'ensemble des molécules antibiotiques.

2 Dans votre exploitation, la situation par germe et par échantillon, où pour chacun d'eux sont indiquées les valeurs « sensible », « intermédiaire » ou « résistant » par rapport à chaque antibiotique, ainsi que la résistance moyenne des germes de votre exploitation.

3 Un tableau (sur la fiche, en bas à droite) énumère par date les germes mis en évidence dans votre exploitation.

4 Une jauge indicatrice (sur la fiche, au milieu à droite) de la résistance globale de votre exploitation par rapport à la résistance observée en Wallonie (sur base des 24 derniers mois pour disposer d'un nombre suffisant d'analyses) précisant en vert une situation meilleure que la moyenne, en orange une situation comparable à la moyenne et en rouge une situation préoccupante.

*“ Saviez-vous qu'un éleveur et sa famille ou un vétérinaire contaminé par une bactérie a beaucoup plus de risque que cette bactérie soit multi-résistante que le reste de la population, et ceci en raison de la présence de bactéries multi-résistantes dans son environnement immédiat ?
(animaux à bactéries résistantes ⇨ environnement ⇨ éleveur/vétérinaire) ”*



MODE D'EMPLOI...

De prime abord, la fiche peut vous apparaître complexe dans sa présentation... Ne vous découragez pas pour autant ! N'hésitez pas à poser vos questions à votre vétérinaire d'épidémiologie, qui peut également accéder aux fichiers de ses clients éleveurs via CERISE, ou appelez l'ARSIA. Notre équipe vétérinaire est à votre disposition pour vous aider à lire et interpréter cette source d'information hautement utile à la lutte contre l'antibiorésistance, individuelle et globale...



“ Alerte à la Fièvre catarrhale ” en autopsie

Le 4 juin dernier est déposée en autopsie une génisse BBB de 2,5 ans, inséminée 10 jours auparavant. L'anamnèse détaillée relate un abattement intense, une fièvre modérée et une salivation abondante. La mort survient en 3 jours.



A son arrivée, la vache, en excellent état d'embonpoint, présente toutefois des érosions très nettes et très inflammatoires du mufle et des trayons (photos 1 et 2). L'examen de la bouche révèle des ulcérations sévères et superficielles des gencives et des lèvres (photo 3) ainsi qu'une langue enflammée et marbrée. Le tiers antérieur de l'œsophage est congestif. Les ongles et espaces entre les doigts sont quant à eux intacts.

A priori, devant de telles lésions, on suspecte d'emblée la fièvre aphteuse (fort heureusement, c'est le seul cas dans l'exploitation) et

la maladie de la langue bleue (FCO) d'autant plus que l'exploitation comprend également un grand nombre d'ovins. Aucun symptôme n'est observé chez ces derniers, par ailleurs correctement vaccinés contre la FCO. Après contact avec l'éleveur et la vétérinaire d'exploitation, notre attention se tourne vers cette dernière hypothèse.

Les analyses de laboratoire reviennent négatives...

Le diagnostic différentiel est alors réorienté vers soit un eczéma facial qui pourrait être lié à des

mycotoxines, soit, hypothèse du labo *Sciensano* (ex *Cerva*), le coryza gangréneux ou encore la fièvre catarrhale maligne... que confirmera effectivement et en définitive l'analyse PCR.

Le coryza gangréneux est une maladie virale transmise au bovin par le mouton, réservoir 'sain' du virus.

Jetage abondant à l'odeur de gangrène, inflammation intense des muqueuses buccales et oculaires, prostration sévère, lésions ulcéraives du trayon, et forte fièvre composent le tableau classique de cette infection, avec pour seule issue la mort, après quelques jours.

Notre bovin autopsié est quant à lui mort avant même l'apparition du jetage et des écoulements oculaires.

Heureusement, il s'agit d'une maladie sporadique, n'atteignant généralement qu'1 ou 2 bovins ; aucune épidémie n'est à craindre !

Il n'existe ni traitement ni vaccin. La seule prophylaxie envisageable est d'éviter le contact direct ou indirect des moutons avec les bovins, surtout en période d'agnelage.

Enquête de satisfaction des services ARSIA en 2017

Vos questions et demandes, nos réponses et améliorations !

Ramassage des cadavres d'animaux pour autopsie

Notre service de ramassage de cadavres est un service quotidien sillonnant les routes de Wallonie du lundi au vendredi sauf jours fériés. Une demande de ramassage peut être faite 24h sur 24 par téléphone ou par mail (relevé des appels et des mails entre 8h et 15h30) pour un ramassage le jour ouvrable suivant. Tout est mis en œuvre pour se rendre chez le détenteur dans les meilleurs délais et nous travaillons à les améliorer encore. Suite à divers problèmes survenus l'été 2017, nous avons décidé de renforcer le service de ramassage le vendredi en période estivale afin d'éviter qu'un cadavre ne passe le week-end au soleil (voir page 4)... Nous développons pour le 2^{ème} semestre 2018 un système de SMS automatique afin de prévenir le détenteur dès la planification du ramassage. En cas d'impossibilité d'effectuer un ramassage dans le délai imparti, le détenteur en est informé par téléphone ou e-mail.

Comment contacter le service de ramassage de manière efficace ?

Par téléphone : 083/23.05.15. Si vous laissez un message sur le répondeur, merci de nous communiquer le numéro de troupeau de l'exploitation, un numéro de GSM et le poids approximatif de l'animal à ramasser.

Par e-mail : ramassage.cadavre@arsia.be

En fonction des ressources disponibles, nous essayons de toujours ramasser le cadavre le jour ouvrable suivant la réception de la demande.

Ramassage des échantillons

Notre service de ramassage des échantillons est un service gratuit pour les vétérinaires et quotidien à l'exception des week-ends et jours fériés.

Tout passage fait suite à une demande spécifique, via téléphone ou mail, du vétérinaire et est assorti d'une prise en charge d'échantillon(s) à analyser par l'ARSIA (un passage sans ramassage d'échantillons induira automatiquement une facturation du déplacement). Tout appel passé via le répondeur avant 07h00 fera l'objet d'une visite le jour même. Dans tous les autres cas (après 7 heures ou mail), le ramassage est reporté au lendemain. Par contre, nous ne pouvons pas garantir le moment du passage. Dès lors, nous insistons pour que les colis destinés à l'ARSIA soient préparés dès 08h00 le matin et identifiés sans ambiguïté avec le mot « ARSIA ». Si les colis ne sont pas prêts, leur prise en charge sera reportée au lendemain.

Pour des raisons de biosécurité et conformément à la législation, les chauffeurs ne sont pas autorisés à reprendre des cadavres ou des prélèvements d'organes sauf si ces derniers sont gardés dans un récipient hermétique lui-même placé dans un emballage solide et approprié.

Comment commander du colostrum ?

Par téléphone : 083/23.05.15 - touche 1 - touche 3

Si vous laissez un message sur le répondeur, merci de nous communiquer le numéro de troupeau de l'exploitation, un numéro de GSM, le type et le nombre de litres de colostrum désirés.

Par e-mail : commande@arsia.be

Interprétation des résultats *Ostertagia* et *Fasciola Hepatica*

Dorénavant, sur chaque rapport d'essai, vous trouverez un lien hypertexte renvoyant directement aux graphiques d'interprétation des résultats *Ostertagia* et *Fasciola Hepatica* sur lait de tank. Le même principe sera étendu à d'autres maladies dans le courant de l'année.

Délais des résultats d'analyses paratuberculose

Les analyses PCR paratuberculose demandent effectivement parfois plusieurs semaines d'attente pour avoir un résultat dans un contexte de bilan d'exploitation. C'est un compromis pour arriver à des prix très compétitifs en limitant les frais de main d'œuvre dès lors qu'il n'y a pas d'urgence pour ce type d'analyses. Dans un contexte diagnostic, ces analyses sont réalisées prioritairement.

Envoi des résultats partiels d'analyse

Un projet est actuellement mis à l'étude pour laisser le choix au détenteur de recevoir ou non via mail les résultats (partiels ou complets). Dans le cas où le détenteur ne souhaite plus rien recevoir via mail, il sera possible de consulter les résultats via Cerise (Laboweb). En attendant la mise sur pied de ce projet, si vous ne souhaitez plus recevoir de résultats partiels via mail, nous vous demandons de l'indiquer clairement sur chaque demande d'analyses.

Traitement des biopsies d'oreilles

Notre objectif est de rendre un résultat BVD sur biopsies d'oreilles dans un délai de 3 jours suivant la réception, ce qui est presque toujours le cas, car nous travaillons en flux tendu.

Cependant, étant donné le volume élevé d'échantillons reçus, il peut y avoir un décalage d'un jour ouvrable dans le rendu des résultats d'un même envoi postal car les échantillons ne sont pas traités enveloppe par enveloppe, mais regroupés ensemble, ce que permet l'identification unique de chaque tube. Ceci explique que vous ne recevez pas toujours vos résultats d'analyses BVD sur biopsies d'oreilles ainsi que vos passeports, le même jour.

Conclusions globales d'un dossier

Dans le cadre des autopsies et de la mise en place depuis le 1^{er} janvier 2018 du « kit autopsie », une conclusion globale du dossier y sera reprise, intitulée « l'avis du pathologiste », avec les limites que comporte un tel commentaire, compte tenu de la non connaissance du contexte et de la ferme. **Le vétérinaire praticien reste le seul à pouvoir faire la synthèse de tous les éléments et prendre les mesures appropriées.**

Données SPOT

Les données de la fiche SPOT sont mises à jour trimestriellement. Découvrez dans cette édition (page 2) la nouvelle fiche « Antibio ». A l'étude actuellement, une fiche reprenant le stockage de l'ADN des biopsies est annoncée.

Vos porcelets en maternité ont la diarrhée ?

Les diarrhées néonatales augmentent le **taux de mortalité naissance-sevrage** et diminuent le poids au sevrage : elles sont responsables de **pertes économiques** non négligeables.

Dans le cadre d'un projet **VEPEILER-Porcs**, nous menons une étude qui a pour but de mettre en évidence **les germes actuellement responsables de la diarrhée en maternité** ainsi que les **facteurs de risques** présents dans les exploitations. Nous recherchons donc 10 élevages ayant des problèmes de diarrhée néonatale !

Si vous êtes intéressé(e), parlez-en à votre vétérinaire afin qu'il nous contacte.

Contacts

Dr Frédéric SMEETS (ARSIA)
Tel : 083/23 05 15
Email : frederic.smeets@arsia.be

Dr Stéphanie DALLE
Dr Martine LAITAT
(Clinique porcine - ULiège)
Tel : 04/366 40 63
Email : porcine.fmv@uliege.be

Achat d'un bovin

Un Kit Achat pour une protection optimale du troupeau

Lancé en 2011 avec l'aide du Fonds de Santé, le kit Achat encourage les éleveurs à l'application d'une mesure essentielle de biosécurité: contrôler les animaux achetés.

Rappelons ici la législation « IBR » qui impose le test à l'introduction de tout bovin dans tous les cheptels à l'exception des troupeaux d'engraissement. Pour cette raison, l'analyse IBR à l'achat ne fait plus partie du kit achat. **Mais d'autres germes peuvent être introduits à l'occasion d'un achat, raison pour laquelle et compte tenu de leur circulation observée dans nos troupeaux wallons**, le Kit Achat 2018 propose la détection des maladies suivantes: **paratuberculose, néosporose, mycoplasmosse bovine, fièvre Q, leptospirose, salmonellose.**

Différentes « formules » sont possibles, selon l'âge et le sexe du bovin. Le Fonds de Santé et l'ARSIA s'associent pour proposer des tarifs avantageux afin d'appliquer cette mesure de biosécurité essentielle ! Pour plus d'infos, contactez l'arsia à ce sujet ou visitez notre site www.arsia.be

Éleveurs hennuyers, pensez-y ... La Province de Hainaut intervient !

Le test Kit Achat « classique » cible les anticorps produits contre les agents de la **paratuberculose** et de la **mycoplasmosse** bovine.

Pour ces 2 maladies, la sérologie ne permet malheureusement pas de détecter tous les animaux infectés. Il est toutefois possible de compenser cette faiblesse en recherchant directement le germe via une analyse PCR, réalisée soit sur écouvillon pour la mycoplasmosse, soit sur matières fécales pour la paratuberculose.

Prix normal d'une PCR mycoplasmosse OU paratuberculose:

- 61,27 € HTVA pour un éleveur non cotisant
- 41,60 € HTVA pour un éleveur cotisant

La Province de Hainaut encourage ses éleveurs hennuyers dans leur démarche de biosécurité en finançant ces deux analyses à hauteur de **34,03 € HTVA**, chacune.

Prix final pour un éleveur hennuyer: analyse PCR mycoplasmosse OU paratuberculose réalisée à l'ACHAT

- 27,24 € pour un éleveur hennuyer non cotisant
- 7,57 € pour un éleveur hennuyer cotisant

Ramassage de cadavres pour autopsie

L'ARSIA met à votre disposition un service de ramassage de cadavres d'animaux en ferme, en vue de pratiquer une autopsie. Votre vétérinaire souhaite connaître la cause de la mort de votre animal et pouvoir ainsi choisir les meilleurs traitements et éventuels plans de vaccination pour protéger votre cheptel ? Il s'agit d'un animal de rente (veaux, bovins de plus de 300 kg, ovins, caprins, porcins, volailles...) ? Ce service est pour vous !

- Service disponible exclusivement en région wallonne.
- Uniquement animaux de rente : bovins, ovins, caprins, porcs et volailles.
- Aucun animal ne peut être enlevé sans autorisation de transport complétée et signée par le vétérinaire traitant. Une copie de ce document signée par le vétérinaire parviendra obligatoirement par fax ou e-mail à l'ARSIA avant le début de la tournée.
- Pour faciliter la tâche du chauffeur, une présence en ferme est requise. Les veaux seront placés dans une brouette, les avortons dans des sacs hermétiques.
- Le(s) cadavre(s) seront disponibles uniquement dans l'enceinte de la ferme ou à proximité de la route (facilement accessibles avec un véhicule et sa remorque).
- **Pour la qualité du travail de diagnostic, tout cadavre doit être autopsié impérativement dans les 48 heures après sa mort et ce d'autant plus si les températures sont élevées ! Ceci est particulièrement important pour les animaux de poids élevé et de grande taille !** Dans ce cas, veiller à conserver le cadavre dans un endroit frais pour ralentir sa décomposition.
 - Un cadavre jugé en état avancé (présence d'asticots, ...) ne sera pas pris en charge.
 - Nous tâchons de répondre à la demande au plus tard le jour suivant.
- Si nous sommes dans l'incapacité de le faire, il reste au détenteur la possibilité de l'amener dès que possible en autopsie (chambre froide accessible y compris pendant les heures de fermeture) ou encore de demander à son vétérinaire d'effectuer les prélèvements adéquats.
- La demande d'analyse et d'autres prélèvements éventuels (sang, ...) sont disponibles dans un sachet, à côté du cadavre.
- L'enlèvement sera effectué, sauf exception, pendant les heures ouvrables de 8h30 à 16h00 (nous ne pouvons pas prévoir l'heure).
- L'ARSIA ne pourra être tenue pour responsable en cas d'annulation de l'enlèvement pour des raisons indépendantes de sa volonté telles que les pannes de véhicules, les intempéries et autres.
- Au cas où l'ARSIA serait contrainte par le clos à payer des frais d'enlèvement et de destruction de cadavre, ceux-ci seraient ajoutés au forfait d'enlèvement.
- Si le ramassage doit être annulé alors que le chauffeur est présent en ferme (cadavre décomposé, annulation tardive, cadavre déjà ramassé par un tiers, ...), nous sommes néanmoins obligé de le facturer selon les conditions en vigueur. Merci pour votre compréhension.

Contact

- **Tél:** 083/23 05 15 (option 1, puis à nouveau option 1)
- **Fax:** 065/39 97 11
- **E-mail:** ramassage.cadavre@arsia.be

Indispensables ! Numéro de troupeau, Tél. / GSM, type de cadavre, poids, date de la mort, préciser où sont les documents nécessaires (attestation de transport et demande d'analyse envoyée ou jointe au cadavre) et les échantillons supplémentaires éventuels (sang, placenta, ...).

	Adhèrent à ARSIA*	Non adhérent à ARSIA*
Avorton	0 € - Frais pris en charge par l'Afsca (Protocole « avortement »)	0 € - Frais pris en charge par l'Afsca (Protocole « avortement »)
Cadavre jusqu'à 300 kg ⁽¹⁾	0 € - Frais pris en charge par l'arsia	30,75 € HTVA
Cadavre de + de 300 kg ⁽¹⁾	41 € HTVA de participation aux frais	102,50 € HTVA

⁽¹⁾ Le service est exclusivement fourni aux personnes et sociétés agricoles en ordre de paiement auprès de l'ASBL ARSIA. Les cadavres sont pesés à leur arrivée à la salle d'autopsie de l'ARSIA.



Ovins - Caprins: le dynamisme toujours au RDV



Formation, recherche et encadrement, telle est l'offre en trio développée par l'arsia au profit des éleveurs ovins et caprins. Hobbyistes comme professionnels, vous êtes nombreux à l'avoir testée et... approuvée !

FORum : de la formation continue « sur mesure »

Lancées au mois de janvier 2018, les activités de formation « FORum » de l'arsia ont comptabilisé plus de 340 participations en à peine 6 mois. Plus d'une vingtaine de séances d'études et ateliers ont été ainsi proposés aux éleveurs ovins et caprins sur des thématiques variées. Gestion des mises-bas, conduite des agnelles/chevrettes de renouvellement, maîtrise du parasitisme gastro-intestinal, ... autant de sujets sanitaires comme zootechniques abordés sous forme de tables rondes avec nos éleveurs aux quatre coins de la Wallonie. Vous y avez massivement répondu présents et nous vous en remercions. Vos appréciations extrêmement po-

sitives nous motivent d'ailleurs à vous mitonner un menu de formation étoilé pour les prochains mois. Agenda à suivre très prochainement...

Parasitisme gastro-intestinal: notre sujet d'investigation

Enjeu tant sanitaire qu'économique, la gestion du parasitisme gastro-intestinal est plus que jamais au centre des attentions du secteur des petits ruminants, tant en agriculture conventionnelle que biologique. Conduite en pâture, problèmes de résistance aux vermifuges, alternatives thérapeutiques, ... les interrogations sont nombreuses et les réponses souvent glanées hors de nos frontières. Avec d'évidents travers de comparaison... Il faut dire que le parasitisme de troupeaux transhumants dans les Alpes de Haute-Provence n'a rien de sem-

blable à celui rencontré dans notre plat pays. Des données « belgo-belges » manquent sur les dynamiques d'infestation comme sur les stratégies de conduite et nous souhaitons trouver réponses à ces questions. Actuellement, c'est sous forme de travaux de mémoire et de fins d'études que sont menées ces investigations en collaboration avec l'Université Libre de Bruxelles et la Haute-Ecole de la Province de Liège. Demain, c'est sous forme d'un projet régional de grande envergure que nous souhaitons les mener avec en ligne de mire le développement d'outils d'aide à la prise de décision de conduite et de traitement pour nos éleveurs.

Des visites et des appels toujours plus nombreux

Vos demandes de visite d'élevage ovin ou

caprin comme vos appels vont croissant. Nous sommes présents aussi bien sur le terrain que derrière l'écran ou le téléphone pour interpréter vos résultats d'analyse, vous délivrer des conseils en conduite d'élevage, répondre à vos interrogations en matière de santé ovine ou caprine. N'hésitez pas à contacter notre équipe: l'encadrement sanitaire de votre cheptel est au cœur de nos missions.

Désireux d'en savoir plus sur nos activités de formation, nos recherches en cours ou la possibilité de bénéficier d'une visite d'exploitation, prenez contact sans plus tarder avec nous. Et si l'envie vous en dit, faites un détour par le stand de l'ARSIA, à Libramont cet été !